



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation

Le 14 janvier 2026

L'an deux mil vingt-six, le treize février à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Hubert LECARPENTIER, Maire.

Etaient présents : LECARPENTIER Hubert, ROUGEOLLE Benoit, SANSON Maryline, MARTIN Florence, JEANNE Laurent, LECOURT Corinne, BUNIAS David, GABRIEL Fabienne, BADMINGTON Stéphane, BLONDEL Sylvie et COLOMBEL Gaëtan, formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 12

Absents excusés : DOULEN Aurélien, HUBERSON Marie-Pierre, BOUVIER Isabelle, et TREHET Laurent

Monsieur Aurélien DOURLIN a donné pouvoir à Monsieur Hubert LECARPENTIER.

Monsieur JEANNE Laurent a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art L 2121-15 du CGCT).

OBJET : 2026-1.1-01- RENOVATION ENERGETIQUE DE L'ECOLE ET DE LA MAIRIE - AVENANTS

Vu la délibération n°2024-1.1-40 du 13 septembre 2024 approuvant le marché de travaux de rénovation énergétique de l'école et de la mairie
Considérant les différentes modifications à effectuer et constatées sur le chantier
Monsieur le Maire présente les différents avenants au marché

ENTREPRISE	AVENANT HT	TVA	TTC
BUQUET Lot N° 2 AVENANT N°3	6 773.00	1 354.6	8 127.60
BUQUET Lot N°2 AVENANT N°4	632.6	126.52	759.12
DURAND FILS Lot N°4 AVENANT N°1	3 863.00	772.06	4 635.60
QUESADA Lot 7 AVENANT N°2	-13 729.29	-2 745.86	-16 475.15
GALLI Lot 8 AVENANT N° 1	795.32	159.06	954.38
GALLI Lot N° 8 AVENANT N°2	1 064.93	212.99	1 277.92
SNME Lot N° 10 AVENANT N° 3	1 120.	224.00	1 344.00

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré

- Adopte les avenants ci-dessus
- Dit que les dépenses seront adaptées lors du vote du budget 2026
- Autorise le Maire à signer tous les actes relatifs à ces avenants

Voté à l'unanimité

Le Maire
H. LECARPENTIER

En mairie, le 19 février 2026
Le Secrétaire de séance,
Laurent JEANNE